



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 118750

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques liés à l'implantation d'émetteurs de téléphonie mobile sur le toit des immeubles. Les associations d'usagers et d'élus locaux s'interrogent régulièrement sur les dangers pour la santé d'une exposition prolongée aux radiofréquences, les antennes se multipliant sur l'ensemble du territoire. Il souhaiterait connaître l'état d'avancement des études réalisées régulièrement sur ce sujet et ses intentions.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118750

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1724